



Votants : 85
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 octobre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 octobre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 octobre 2014

ASSAINISSEMENT – ADMISSION EN NON VALEUR

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Anne-Lydie HOLTZ à Jacqueline LEFEBVRE, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Marie-Paule MILLASSEAU à Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Luc DELAGARDE, Gérard GIBAULT, Guillaume JUIN, Florent SIMMONET

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141020-c10-10-2014-DE
Date de télétransmission : 28/10/2014
Date de réception préfecture : 28/10/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 OCTOBRE 2014

ASSAINISSEMENT – ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article 18 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, selon lequel les comptables sont seuls chargés du recouvrement des recettes des collectivités et établissements publics locaux ;

Vu l'article R. 2342-4 du CGCT qui prévoit qu'en matière de poursuite, le refus d'autorisation ou l'absence de réponse, dans un délai d'un mois, justifie la présentation en non-valeur des créances dont le recouvrement n'a pu être obtenu à l'amiable ;

Vu l'avenant à la convention du 9 février 2010 entre la Communauté d'Agglomération de Niort et le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) relative au recouvrement de la redevance assainissement ;

Considérant les demandes d'admission en non valeur transmises par le Comptable du Trésor pour des titres qu'il n'a pu recouvrer pour le budget assainissement pour un montant de 46 050,82€ (dont 6 159,41€ à reverser au SEV).

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Admettre en non-valeur les différentes créances d'un montant de 46 050,82€, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe assainissement,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les tableaux annexés.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 84
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20141020-c10-10-2014-DE Date de télétransmission : 28/10/2014 Date de réception préfecture : 28/10/2014
--